Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260605-2026060101-DE

COMMUNE DE QUINTENIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026
Convocation du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
Votants : 11

Présents : BOULARD Jérémy, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LUDET Kévin.
Absentes excusées ayant donné pouvoir : THEZE Christine donne pouvoir à MABBOUX Christian, LABBÉ Emilie donne pouvoir à MACÉ Justine.
Secrétaire de séance : GOUAULT Guillaume

Délibération 2026-06-01-01

ÉLECTIONS D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET DE TROIS DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire, en application des articles L.280 à L.293 et R130-1 à R.148 du Code électoral, rappelle l'objet de la séance qui est de procéder à la désignation du délégué du Conseil municipal et des suppléants, par et parmi les conseillers municipaux, en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire précise que la commune, vu l'effectif du Conseil municipal, doit élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

- Composition du bureau électoral :

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

Mme Christèle JÉHAN est désignée secrétaire.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est également composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : M. Christian MABBOUX, M. Philippe GOUR, Mme Justine MACÉ, M. Kévin LUDET.

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260605-2026060101-DE

- **Élection du délégué titulaire :**

La candidature enregistrée :
- BOULARD Jérémy

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

a. nombre de conseillers présents et représentés : 11
b. nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
c. nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 11
d. nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. nombre de suffrages déclarés blancs : 0
f. nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)] : 11
g. majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. BOULARD Jérémy a obtenu 11 voix.

M. BOULARD Jérémy, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

- **Élection des trois délégués suppléants :**

Sont candidats sur une même liste pour être suppléants :
- MABBOUX Christian
- MACÉ Justine
- LUDET Kévin

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

a. nombre de conseillers présents et représentés : 11
b. nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
c. nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 11
d. nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. nombre de suffrages déclarés blancs : 0
f. nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)] : 11
g. majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. MABBOUX Christian a obtenu 11 voix
- Mme MACÉ Justine a obtenu 11 voix
- M. LUDET Kévin a obtenu 11 voix

M. MABBOUX Christian, Mme MACÉ Justine et M. LUDET Kévin, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260605-2026060101-DE

Compte-tenu des résultats, le Conseil municipal,

-ELIT le délégué titulaire et les délégués suppléants suivants :

Délégué titulaire
- BOULARD Jérémy

Délégués suppléants
- MABBOUX Christian
- MACÉ Justine
- LUDET Kévin

Fait le 5 juin 2026,
Le Maire,
Jérémy BOULARD

Le Secrétaire de séance,
Guillaume GOUAULT

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le 05 JUIN 2026

et de sa transmission en Préfecture le 05 JUIN 2026